



Signez la pétition pour la sauvegarde des petits pontons.

Nous pensons que la **DDT** (la DDEA vient d'être remplacée au 1^{er} janvier 2010 par la DDT, Direction Départementale des Territoires) **et les Elus de Sévrier**, en programmant la destruction des petits pontons de la promenade des Seines, n'ont pas évalué l'impact réel sur le patrimoine du lac.

Les services publics ne justifient d'ailleurs aucunement leur décision et invoquent uniquement le caractère révocable des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) sur le plan strictement légal.

Les propriétaires, ayant construit et entretenu leurs pontons depuis plus de 50 ans ou 100 ans, devront donc **détruire leurs pontons dès l'automne 2010**, si personne ne se manifeste pour **empêcher les pouvoirs publics d'ordonner la destruction de quelque chose de beau !**

Si vous aussi vous vous considérez que les pontons font partie du patrimoine historique et visuel du lac d'Annecy ou que vous faites partie des milliers d'utilisateurs annuels des pontons de la promenade des Seines à Sévrier, **manifestez-vous et signez la pétition !**